

soient ajoutées, ce qui serait très commode pour les citoyens résidant au nord de l'avenue Mont-Royal et soulagerait d'autant notre propre hôtel de ville.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre obéissant serviteur,

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 2 février, 1910.

of St. Denis Ward might be added to it, which would be a convenience to the citizens residing North of Mount Royal Avenue and relieve, to that extent, our own Hall.

I have the honor to be, Gentlemen,
Your obedient servant,

W. ROBB,
City Treasurer.

City Treasurer's Office,
City Hall,
2 February 1910.

DELIBERATIONS

COMMISSION SPECIALE D'ANNEXION

Compte rendu de l'assemblée du 25 avril.

Sont présents: MM. les échevins Prud'homme, Gauvin, Clément, Roux, Leclaire.

Sont aussi présents: MM. L.-A. Lavallée, C.R., représentant le Conseil de la Ville Emard, J.-U. Emard, C.R., et autres propriétaires de ladite ville.

En l'absence de M. le Président, M. l'échevin Prud'homme prend le fauteuil de la présidence.

M. J.-U. Emard, au nom de la délégation, présente à l'assemblée, demande que la Cité s'adresse à la Législature pour faire décréter l'annexion de la Ville Emard à la Cité de Montréal, ajoutant que le Conseil municipal de ladite ville ne semble pas favorable à ce projet d'annexion.

M. L.-A. Lavallée déclare que ce Conseil est plus favorable à ce projet d'annexion qu'on ne semble le croire, pourvu que l'annexion soit effectuée à des conditions raisonnables.

M. J.-U. Emard soumet alors un état financier de ladite ville et informe les membres de la Commission que des requêtes, signées par la grande majorité des propriétaires, seront déposées devant la Législature, à l'appui de la demande de la Cité. Il énumère ensuite les conditions que ces propriétaires entendent faire insérer dans le bill d'annexion et donne certains détails relatifs à la population, la superficie, la longueur des rues, des égouts, des trottoirs, etc. de la Ville Emard.

Après discussion, il est, sur la proposition de M. l'échevin Roux,

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil recommandant,

Vu qu'il y a actuellement devant la Législature des projets de loi au sujet de l'annexion de certaines municipalités ou parties de municipalités à la Ville de Montréal;

Que la délégation du Conseil de Ville *re* amendements à la Charte soit en conséquence autorisée à approuver l'annexion à la Cité de Montréal de toutes municipalités ou parties de municipalités, pourvu que les conditions qui seront imposées soient jugées acceptables par ladite délégation, et que cette dernière soit autorisée à discuter ces conditions, au nom de la Cité.

Ajournement.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

COMMISSION SPECIALE D'ANNEXION

Compte rendu de l'assemblée du 14 mai.

Sont présents: MM. les échevins Mayrand, président, Roux, Robinson, Leclaire, Gauvin, Boyd, Clément.

Les procès-verbaux des 18 mars, 11 et 25 avril sont lus et confirmés.

Ajournement.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

SPECIAL COMMITTEE ON ANNEXATION

Report of meeting held on the 25th of April.

Present: Ald. Prud'homme, Gauvin, Clément, Roux, Leclaire.

Were also present: Messrs. L.-A. Lavallée, K.C., representing the Council of Ville Emard, J.-U. Emard, K.C., and other proprietors of said town.

Owing to the absence of the chairman, Ald. Prud'homme took the chair.

Mr. J.-U. Emard, on behalf of the delegation present at the meeting, asked the City to apply to the Legislature for the annexation of Ville Emard to the City of Montreal. He pointed out that the municipal Council of said town did not appear to be in favor of the proposed annexation.

Mr. L.-A. Lavallée stated that the said Council was more in favor of said project than was generally supposed, provided the annexation was made on reasonable conditions.

Mr. J. U. Emard then submitted a financial statement of said town and informed the members of the Committee that petitions, signed by the great majority of proprietors, will be laid before the Legislature, in support of the City's application. He then enumerated the conditions which the proprietors desire to have included in the annexation bill and gave details concerning the population, the area, the length of streets, sewers, sidewalks, etc., of Ville Emard.

After discussion, it was, on motion of Ald. Roux,

Resolved: That a report be made to Council recommending.

Whereas there are presently before the Legislature bills anent the annexation of certain municipalities to the City of Montreal;

That the delegation of the City Council *re* amendments to the Charter be accordingly authorized to approve of the annexation to the City of Montreal of all the municipalities or parts of municipalities, provided the conditions which will be imposed be considered as acceptable by the said delegation, and that the latter be authorized to discuss the said conditions on behalf of the City.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.

SPECIAL COMMITTEE ON ANNEXATION

Report of meeting held the 14th of May.

Present: Ald. Mayrand, chairman, Roux, Robinson, Leclaire, Gauvin, Boyd, Clément.

The minutes of the meetings held on the 18th March, 11th and 25th April were read and confirmed.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.